



MAIRIE DE COUTICHES

—

CONSEIL MUNICIPAL

—

Séance du 15 novembre 2021

—

PROCES-VERBAL DE SEANCE FAISANT OFFICE DE COMPTE-RENDU

Ouverture de la séance à 18 h 30 par Pascal FROMONT, maire de la commune

Secrétaire de Séance : Marie BICHET

- **Appel des présents** : l'ensemble des conseillers est présent à l'exception de Rudy DELECOURT, (lequel a donné pouvoir à Maryline BENDLEWSKI)
En présence de la presse : la Voix du Nord et l'Observateur
- Monsieur le Maire demande si certains conseillers veulent soulever des **observations** suite au dernier conseil municipal.
→ Pas d'observations soulevées.
- Monsieur le Maire demande de respecter une minute de silence en mémoire à Dany DEREGNAUCOURT.
- **Lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Maire**
- **Délibérations n°45/2021 : Installation d'un nouveau conseiller municipal, suite au décès de Monsieur Dany DEREGNAUCOURT**
Pascal FROMONT explique que suite au décès de Monsieur Dany DEREGNAUCOURT intervenu le 3 novembre 2021, le siège de conseiller municipal est devenu vacant. Conformément au code électoral, le dernier élu est appelé à le remplacer.
Installation de Madame Laurence LEMUE en tant que conseillère municipale et affectation à la commission « fêtes, cérémonies, affaires culturelles et accueil des nouveaux arrivants ».
→ Approbation à l'unanimité des conseillers
- **Délibérations n°46/2021 : Décision de suppression ou de maintien du poste d'adjoint**
Pascal FROMONT explique que le conseil municipal est composé de 5 adjoints. Il propose de maintenir le nombre d'adjoints et d'élire un nouvel adjoint.
→ Approbation par 18 conseillers. Florence FRERE, Patrick RAPPASSE, Anne DEBARGE et Daniel MONTAIS s'abstiennent.

Pascal FROMONT propose de faire remonter l'ordre des adjoints c'est-à-dire que le troisième adjoint prenne le siège de deuxième adjoint, le quatrième adjoint prenne le siège du troisième et que le nouvel adjoint prenne le siège de cinquième adjoint.

Hubert LECERF, Daniel MONTOIS et Stéphanie DELANNOY demandent quelle est la différence entre le fait d'occuper le siège de deuxième ou de cinquième adjoint. Pascal FROMONT explique que cela ne change rien et que les missions de travail ne sont pas réparties en fonction du grade de l'adjoint.

→ Approbation par 17 conseillers. Stéphanie DELANNOY, Florence FRERE, Patrick RAPPASSE, Anne DEBARGE et Daniel MONTOIS s'abstiennent.

- **Délibérations n°47/2021 : Election d'un nouvel adjoint au maire suite au décès du 2^{ème} adjoint au maire**

Monsieur le Maire demande qui est intéressé, parmi les conseillers, pour se porter candidat au poste d'adjoint. Denis RINGEVAL se porte candidat à l'élection d'adjoint au maire. Un vote à bulletin secret est organisé. Se proposent en tant qu'assesseur Claudie SIROS et Stéphanie DELANNOY et en tant que secrétaire Laurence PLAISANT. Installation du bureau de vote. Chacun des membres du conseil est appelé à se rendre à l'isoloir pour voter.

Monsieur le Maire annonce les résultats : 23 votants, 5 bulletins blancs et nuls, 18 bulletins en faveur de Denis RINGEVAL

→ Election de Monsieur Denis RINGEVAL en tant que cinquième adjoint.

Denis RINGEVAL prend place au sein des adjoints et Monsieur le Maire lui remet son écharpe.

Monsieur le Maire annonce que Pierre LAURENT, 1^{er} adjoint, prendra la responsabilité des finances et des ressources humaines et que Denis RINGEVAL, 5^{ème} adjoint, prendra la responsabilité de la sécurité routière, de la prévention et des affaires funéraires.

Un débat s'anime sur l'incompréhension de certains conseillers municipaux qui pensaient que Denis RINGEVAL était élu pour prendre la place et les fonctions d'adjoint aux finances de Dany DEREGNAUCOURT.

→ Approbation par 17 conseillers. Florence FRERE, Patrick RAPPASSE, Anne DEBARGE, Hubert LECERF et Daniel MONTOIS s'abstiennent.

- **Délibérations n°48/2021 : Nomination d'un conseiller délégué en remplacement de Monsieur Denis RINGEVAL, élu cinquième adjoint**

Au regard de son investissement actuel, Monsieur le Maire propose Laurence PLAISANT en tant que conseillère déléguée.

→ Approbation par 17 conseillers. Laurence PLAISANT, Florence FRERE, Patrick RAPPASSE, Anne DEBARGE et Daniel MONTOIS s'abstiennent.

- La séance est levée à 19 h 21.